



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS (RCS)

L'accueil du RCS est transféré au palais de justice (3 rue Haute Pierre).

Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00

L'accueil sur le site Cambout se fait uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez également nous contacter :

Par courriel : rcs.tj-metz@justice.fr

Par téléphone : **03.87.36.60.98** – les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h

Vous pouvez **réaliser l'essentiel de vos démarches et les régler en ligne sur le site www.infogreffe.fr :**

- Téléchargement d'extraits Kbis, statuts et actes
- Dépôts de formalités (immatriculations, modifications, radiations)
- Dépôts hors formalités, y compris les dépôts de comptes annuels

ATTENTION AUX SITES FRAUDULEUX : *il s'agit du seul site internet habilité pour délivrer les extraits Kbis.*